

## CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- S'adapte parfaitement au laveur d'yeux mobile Haws modèle 7501
- Contribue à garantir une température de l'eau sûre dans des conditions chaudes
- Haute résistance thermique (valeur Rt de 3,45 m<sup>2</sup>K/W) pour une isolation efficace
- Réduit l'influence du rayonnement solaire et de la chaleur ambiante\*\*
- Réduit la conduction thermique jusqu'à 98 %
- Réfléchit jusqu'à 60 % du rayonnement solaire
- Enveloppe extérieure durable, résistante aux UV et à l'eau
- Installation rapide, sans outils

\*\* Efficacité dépendant des conditions ambiantes et de l'emplacement de la laveur d'yeux

## OPTIONS

- Pas d'options disponibles

Pour plus d'informations, visitez [www.haws.ch](http://www.haws.ch) ou appelez le + 41 (0) 34420 60 00.



## SPÉCIFICATIONS

Dans les climats chauds, le rayonnement solaire intense et les températures ambiantes élevées peuvent faire monter l'eau des laveurs d'yeux mobiles à des températures dangereuses, ce qui représente un risque supplémentaire au lieu d'apporter un soulagement. La **protection thermique 9126** (Référence : 10010542) a été spécialement conçue pour le **laveur d'yeux portable 7501**\* afin de ralentir l'absorption de chaleur et de maintenir l'eau dans la plage de température recommandée.

Grâce à son isolation thermique et à sa housse extérieure réfléchissant les rayons du soleil, le 9126 réduit considérablement l'absorption de chaleur. Cela permet de respecter la plage de température conforme aux normes et garantit que la douche oculaire portable Haws 7501 reste opérationnelle en cas d'urgence.

\*non compris dans la livraison

## APPLICATIONS

La protection thermique 9126 est une mise à niveau intelligente et pratique pour la laveur d'yeux portable Haws 7501, qui est utilisée dans des environnements à températures élevées, tels que :

- Installations pétrolières et gazières
- Installations chimiques et raffineries
- Exploitation portuaire et environnement maritime
- Centrales électriques et fournisseurs d'énergie
- Chantiers isolés
- Postes de travail mobiles et temporaires